

**Sainte-Foy-lès-Lyon / Rue du Neyrard : un grand pas en avant...mais à achever**

Début mai, notre Association a reçu une excellente nouvelle de nos adhérents de Sainte-Foy : ils nous ont annoncé, qu'aux deux extrémités de la rue du Neyrard, les panneaux signalant le classement de cette rue en « Zone de rencontre » venaient d'être posés.

La rue du Neyrard est une rue étroite, un peu sinueuse, d'environ 300 m de long. Elle comporte une seule voie de circulation limitée à 30 km/h et le stationnement se limite à quelques places délimitées dans les rares endroits plus larges. Du fait de l'étroitesse, il n'a pu être établi de trottoirs et donc les piétons sont confinés le long des façades nord, sur une bande étroite d'environ 1 mètre de large, au niveau de la chaussée, et délimitée de façon hétéroclite : un simple trait de peinture en état médiocre, des barrières, des jardinières, etc...Les personnes en fauteuil roulant, les parents avec poussettes et même les piétons valides qui se croisent sont obligés de circuler sur la chaussée, ce qui est inconfortable et dangereux, même à 30 km/h.

**Aussi, nous sommes intervenus pour la première fois en décembre 2002, voici donc près de 14 ans !** Pendant cette très longue période, nous ne comptons pas le nombre de nos interventions successives, tant auprès de la Municipalité que du Grand Lyon, interventions réalisées soit sous forme de courriers soit durant des entretiens avec les Elus. Rien n'y a fait et cette inertie a justifié le « Carton rouge » attribué à la Commune en juin 2012 (→ BA N°30 – page 3).



Voilà pourquoi, près de 14 ans après, la pose de ces panneaux va radicalement changer le statut et les conditions de circulation des piétons puisque le classement en « zone de rencontre » les fait devenir prioritaires sur la voiture, elle-même bridée à 20 km/h maximum.

Mais, pour nous, ce n'est qu'un début : **la rue doit être entièrement rénovée**, à travers :

- une réfection totale du sol qui est en très mauvais état,
- la suppression de tout ce qui identifie le pseudo-trottoir,
- une rigoureuse délimitation des quelques stationnements autorisés,
- la réduction de l'entrée beaucoup trop large de cette rue à partir du boulevard Baron du Marais.

Espérons vraiment que nous ne sommes pas repartis pour 14 ans de plus ! Donc, dès septembre, nous allons intervenir auprès de Véronique SARSELLLI, maire de Sainte-Foy, pour signifier clairement toutes ces demandes indispensables à réaliser avant la fin du mandat en 2020.

Mais pour l'instant, ne boudons pas notre plaisir : c'est une petite mais réelle victoire pour notre Association.